

Qu'est-ce que le contrôle biométrique ?



Nous utilisons la reconnaissance faciale (face matching) afin de comparer la photo présente sur la pièce d'identité avec une image capturée en direct de la personne.

Cette vérification permet de confirmer que le demandeur est bien le titulaire de la pièce et ainsi de renforcer le contrôle de l'identité.

ANALYSE DOCUMENT

Comment l'utiliser ?

- **1.** Depuis la page d'accueil du portail, cliquez sur : (
- **2.** Puis cliquez sur : + Contrôle biométrique

3. Renseignez le numéro de téléphone & cliquez sur Confirmer



Comment accéder au résultat ?

1. Une fois le contrôle effectué par le client, vous recevez une notification en haut à gauche de votre écran.

2. Après avoir cliqué sur la notification, cliquez sur Détail de l'analyse pour accéder au résultat.